



**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense,
de la Coopération et de l'Immigration**

Procès-verbal de la réunion du 7 mai 2018

Ordre du jour :

1. 7294 Projet de loi portant approbation de l'Accord complémentaire entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg et l'Organisation européenne des brevets concernant l'inviolabilité des archives de l'Organisation européenne des brevets, fait à Luxembourg, le 5 mars 2018
 - Nomination d'un rapporteur
 - Présentation du projet de loi
2. 7270 Projet de loi portant approbation de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique, faite à New-York, le 12 novembre 1974
 - Nomination d'un rapporteur
 - Présentation du projet de loi
3. 7175 Projet de loi portant approbation de
 1. l'accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République italienne concernant l'échange et la protection réciproque d'informations classifiées, fait à Rome le 20 avril 2017
 2. l'accord de sécurité entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de Roumanie sur la protection réciproque des informations classifiées, signé à Bucarest, le 24 mai 2017
 - Rapporteure : Madame Claudia Dall'Agnol
 - Adoption d'un projet de rapport
4. 7177 Projet de loi portant approbation de l'accord entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume de Belgique relatif à la gestion et au stockage définitif des déchets radioactifs du Grand-Duché de Luxembourg sur le territoire du Royaume de Belgique, fait à Gächel le 4 juillet 2016
 - Rapporteur : Madame Claudia Dall'Agnol
 - Adoption d'un projet de rapport
5. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du :
 - 16 janvier 2018 (réunion jointe avec la Commission de la Famille et de l'Intégration)
 - 1er février 2018
 - 9 mars 2018 (réunion jointe avec la Commission des Finances et du Budget)
 - 9 mars 2018 (réunion jointe avec le Bureau)
 - 16 avril 2018
 - 23 avril 2018
 - 30 avril 2018

6. Documents européens : adoption de la liste de documents transmis entre le 28 avril 2018 et le 4 mai 2018

7. Divers

*

Présents : M. Marc Angel, M. Yves Cruchten, M. Gusty Graas, M. Fernand Kartheiser, Mme Viviane Loschetter, M. Laurent Mosar, Mme Lydie Polfer, M. Marc Spautz

Mme Cécile Hemmen, remplaçante de Mme Claudia Dall'Agnol

Mme Yasuko Muller, Mme Sandra Merens, Ministère des Affaires étrangères et européennes

Mme Rita Brors, Mme Fabiola Cavallini, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Eugène Berger, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Serge Wilmes, M. Claude Wiseler

M. Marc Baum, observateur délégué

M. Georges Bach, Mme Mady Delvaux-Stehres, M. Frank Engel, M. Charles Goerens, Mme Viviane Reding, M. Claude Turmes, membres du Parlement européen

*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

*

1. **7294** **Projet de loi portant approbation de l'Accord complémentaire entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg et l'Organisation européenne des brevets concernant l'inviolabilité des archives de l'Organisation européenne des brevets, fait à Luxembourg, le 5 mars 2018**

Mme Claudia Dall'Agnol est nommée rapporteure du projet de loi.

L'Accord complémentaire s'inscrit dans l'objectif d'installer un centre de données de l'Organisation européenne des brevets au Luxembourg. Sur la demande explicite de l'Organisation européenne des brevets, l'Accord complémentaire dispose que l'inviolabilité garantie par l'article 2 du Protocole sur les privilèges et immunités de l'Organisation européenne des brevets s'étend également aux archives électroniques.

Ainsi, l'article 1 de l'Accord complémentaire précise que l'inviolabilité s'étend à l'ensemble des archives, correspondance, documents, manuscrits, photographies, films, enregistrements, données informatiques ou données media, supports de données et à tout autre matériel similaire appartenant à l'Organisation ou détenus par celle-ci, quel que soit le lieu où ils se trouvent et quel qu'en soit le détenteur, ainsi qu'à toutes les informations qu'ils contiennent.

La base légale à laquelle s'appuie le centre de données de l'Organisation européenne des brevets au Luxembourg est la loi du 27 mai 1977 approuvant la Convention sur la délivrance de brevets européens (signée le 5 octobre 1973 à Munich) et le protocole sur les privilèges et immunités de l'Organisation européenne des brevets y annexé.

Avec la stratégie « Digital Luxembourg », le Gouvernement luxembourgeois s'est fixé le but de créer un centre d'excellence en haute technologie. L'installation de centres de données à l'instar de ceux déjà installés pour la République d'Estonie et d'autres organisations internationales se place dans le cadre de cette stratégie.

2. 7270 Projet de loi portant approbation de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique, faite à New-York, le 12 novembre 1974

M. Marc Angel est nommé rapporteur du projet de loi.

La présentation du projet de loi est reportée à une date ultérieure.

3. 7175 Projet de loi portant approbation de
1. l'accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République italienne concernant l'échange et la protection réciproque d'informations classifiées, fait à Rome le 20 avril 2017
2. l'accord de sécurité entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de Roumanie sur la protection réciproque des informations classifiées, signé à Bucarest, le 24 mai 2017

Le projet de rapport est adopté.

4. 7177 Projet de loi portant approbation de l'accord entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume de Belgique relatif à la gestion et au stockage définitif des déchets radioactifs du Grand-Duché de Luxembourg sur le territoire du Royaume de Belgique, fait à Gächel le 4 juillet 2016

Le projet de rapport est adopté.

5. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du :
- 16 janvier 2018 (réunion jointe avec la Commission de la Famille et de l'Intégration)
- 1er février 2018
- 9 mars 2018 (réunion jointe avec la Commission des Finances et du Budget)
- 9 mars 2018 (réunion jointe avec le Bureau)
- 16 avril 2018
- 23 avril 2018
- 30 avril 2018

Les projets de procès-verbaux sont adoptés.

6. Documents européens : adoption de la liste de documents transmis entre le 28 avril 2018 et le 4 mai 2018

La liste des documents est adoptée avec la modification suivante :

- Les documents concernant le budget de l'Union européenne sont transmis conjointement à la Commission des Finances et à la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration.

7. Divers

Le Président de la Commission informe qu'il est en contact avec le Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et européennes pour fixer une date pour l'analyse de la motion de M. Kartheiser « Prise d'initiatives afin de mettre en œuvre des conventions entre Etats adaptées aux évolutions dans le domaine digital et permettant de saisir des opportunités dans ce domaine » et quant à la demande de l'ADR concernant le rapport « Skripal ».

Luxembourg, le 7 mai 2018

La Secrétaire-Administratrice,
Rita Brors

Le Président de la Commission des Affaires étrangères
et européennes, de la Défense, de la Coopération et de
l'Immigration,
Marc Angel